

Par l'Empereur :
L'Amiral, Ministre de la Marine et des Colonies,
Signé : HAMELIN.

Pour ampliation :
Le Conseiller d'État directeur des Colonies,
Signé : MESTRO.

Certifié conforme :

L'Ordonnateur p. i.

H. TRASTOUR.

PAPEETE, LE 25 JANVIER 1863 (*).

(*) Cette date est celle de la réception du Bulletin aux Archives.